

UNIVERSITE DE PARIS CITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, session 2023

Le Président,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, au titre de l'année 2023 :

Madame BREGER Ludivine, cheffe d'équipe, présidente, Université de Paris Cité, Paris.

Monsieur PINCEMIN Jean-Marie, attaché principal d'administration de l'état, vice-président, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame TREBUCQ Laurence, ingénieur d'études hors classe, experte, Conservatoire nationale des arts et métiers, Paris.

Monsieur CASTAGNER François, chargé de suivi, Université de Paris Cité, Paris.

Monsieur FABRER Alexandre, chef d'équipe, Université de Paris Cité, Paris.

Madame DOS SANTOS Manuela, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, suppléante, Université de Paris Cité, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Edouard KAMINSKI,

Fait à Paris , le : 12/09/2023

 Université
Paris Cité

Pour le Président et par délégation

Jean-Christophe HIBON

Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations